ASSOCIATION GROUPE EMILE DUBOIS

4 rue Paul Claudel
38100 GRENOBLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Tél. : 04 76 09 50 54
www.bdo.fr

Immeuble le Pixel
10 bis avenue des FTPF
38130 Echirolles

GROUPE EMILE DUBOIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association GROUPE EMILE DUBOIS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GROUIPE EMILE DUBOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont

considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

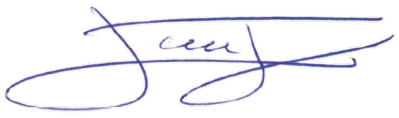
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 3 juin 2024



BDO Rhône-Alpes
Représentée par Yorick GAUTHIER
Commissaire aux comptes

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2023 Brut	31/12/2023 Amort. et Dépréc.	31/12/2023 Net	31/12/2022 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	1 512	1 512		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 069	4 456	612	1 454
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	40 809		40 809	40 413
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20		20	20
	TOTAL (I)	**47 410**	**5 968**	**41 441**	**41 886**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 600		3 600	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 267		3 267	5 168
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	29 586		29 586	62 501
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	195 570		195 570	79 880
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 464		6 464	16 669
	TOTAL (II)	**238 488**		**238 488**	**164 218**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**285 898**	**5 968**	**279 929**	**206 105**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			20	20
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	99 195	105 074
	Excédent ou déficit de l'exercice	**11 494**	**(5 880)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**110 688**	**99 195**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**110 688**	**99 195**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	4 500	4 500
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**4 500**	**4 500**
Provisions	Provisions pour risques	5 000	8 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**5 000**	**8 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 414	16 434
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	58 327	56 192
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	72 000	21 784
	Total des dettes	**159 741**	**94 410**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**279 929**	**206 105**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	11 493,90	(5 879,93)
(1) Dont à moins d'un an	159 741	94 410
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Etats financiers au 31/12/2023

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	711	1 054
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	510 933	519 558
	dont parrainages	180	630
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	169 721	224 833
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 000	12 128
	Utilisations des fonds dédiés	4 500	
	Autres produits	17	4 120
	Total des produits d'exploitation	**688 882**	**761 694**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	424	1 628
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	177 225	216 426
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 728	10 141
	Salaires et traitements	293 661	355 296
	Charges sociales	141 156	136 036
	Dotation aux amortissements et dépréciations	842	762
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	4 500	4 500
	Autres charges	50 749	38 431
	Total des charges d'exploitation	**678 285**	**763 220**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**10 598**	**(1 526)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**10 598**	**(1 526)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	896	226
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**896**	**226**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**896**	**226**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**11 494**	**(1 300)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		5
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**5**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		4 585
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**4 585**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(4 580)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**689 778**	**761 925**
	TOTAL DES CHARGES	**678 285**	**767 805**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**11 494**	**(5 880)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Présentation des activités de l'association :

1-OBJET SOCIAL

L'association a pour vocation de soutenir et développer l'expression artistique chorégraphique sous toutes ses formes par la création et la diffusion locale, régionale, nationale et internationale et toute activité liée à cet objet.

2-NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES ET MISSIONS SOCIALES REALISES

Dans cet objectif, l'association GROUPE EMILE DUBOIS mène diverses activités :

1. création, production et vente de spectacles,
2. vente d'ateliers de création artistique,
3. transmission de répertoires chorégraphiques,
4. conseils artistiques,
5. organisation par l'association d'évènements culturels,
6. participation à des manifestations diverses organisées par des tiers,
7. formations,
8. toute autre activité annexe à l'objet.

3-MOYENS MIS EN OEUVRE

Pour cela, l'association est amené à travailler en collaboration avec les structures culturelles et d'autres acteurs.

Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le bilan de l'exercice présente un total de **279 929** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **689 778** euros et un total **charges** de **678 285** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **11 494** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Faits marquants 2023 : Néant

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les durées les plus généralement retenues ont été les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Logiciels	3 ans
Matériel informatique	4 ans

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplification pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparement et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Subventions

L'Association perçoit des subventions au titre de son fonctionnement.
Celles-ci sont comptabilisées en produit de l'exercice auquel elles se rattachent.

Subventions	A recevoir au 31/12/2022	Notifiées en 2023	Reçues en 2023 au titre de 2022 et 2023	A recevoir au 31/12/2023
DRAC		120 000 €	120 000 €	
MINISTERE		20 000 €	20 000 €	
REGION	24 000 €	30 000 €	30 000 €	24 000 €
DEPARTEMENT	15 000 €	14 000 €	29 000 €	
VILLE GRENOBLE	2 250 €	7 500 €	7 500 €	2 250 €
VILLE SAINT MARTIN D'URIAGE	3 000 €	3 000 €	6 000 €	
CAPITALE VERTE EUROPEENNE	4 800 €		4 800 €	
	49 050 €	194 500 €	217 300 €	26 250 €

Subvention de la DRAC : 120 000 € ont été notifiées pour 2023 dont 35 000 € comptabilisés en Produits constatés d'avance , car report accordé par la DRAC.

Provisions

Les engagements en matière de fin de carrière, pensions et indemnités dues en raison du départ à la retraite n'ont pas été comptabilisés.
En référence à la convention collective CNEAC article V12, l'indemnité due représente 1/10° du salaire mensuel par année de présence soit 662 € au 31/12/2023.

Les droits voisins (Spédidam) ont été provisionés sur les 3 années (2018-2019-2020) à hauteur de 8 000 € sur la base moyenne de 2% par date de représentation des spectacles My Rock, My Ladies Rock et Comme un Trio, une reprise a été faite en 2023 pour 3000€.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges

Les charges comprennent les travaux et prestations engagés conformément aux cahiers des charges fixés par la convention de subventionnement, ainsi que celles à engager pour parfaire la création et la rendre exploitable sur plusieurs années.

Mises à dispositions

L'Association bénéficie d'un accord d'occupation d'un bureau à titre gracieux de la part de la MC2 et la mise à disposition de studio selon planning.

L'Association prend en charge téléphone, affranchissement, chauffage et ménage ; ainsi que les frais de personnel supplémentaires engagés pour les répétitions et représentations.

Effectif au 31/12/2023

Effectif	Total	ETP	dont permanents
Hommes	15	4.35	2
Femmes	16	4.52	2
Total	31	8.87	4

Autres informations

Les administrateurs de l'Associaton exercent leur mandat à titre bénévole.
Ils n'ont perçu aucune rémunération sur l'exercice.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2023 est de 4 700 €HT.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	105 074		5 880	99 195
Résultat de l'exercice	(5 880)	11 494	(5 880)	11 494
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**99 195**	**11 494**		**110 688**

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Fonds dédiés Place aux enfants	4 500	4 500	4 500	4 500
TOTAL	**4 500**	**4 500**	**4 500**	**4 500**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** **A**	**Utilisation en cours d'exercice** **B**	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** **C**	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** **D = A - B + C**
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 512					1 512
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 512**					**1 512**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 069					5 069
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 069**					**5 069**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	40 413		397			40 809
Prêts et autres immobilisations financières	20					20
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**40 433**		**397**			**40 829**
TOTAL	**47 013**		**397**			**47 410**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 512			1 512
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 512**			**1 512**
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	3 615	842		4 456
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 615**	**842**		**4 456**
TOTAL	**5 127**	**842**		**5 968**

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	8 000		3 000	5 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**8 000**		**3 000**	**5 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	**8 000**		**3 000**	**5 000**
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }			3 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20	20	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 267	3 267	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45	45	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 092	2 092	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 305	27 305	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	145	145	
	Charges constatées d'avance	6 464	6 464	
	TOTAL DES CREANCES	**39 338**	**39 338**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 414	29 414		
	Personnel et comptes rattachés	1 073	1 073		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 721	49 721		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 957	3 957		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 576	3 576		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	72 000	72 000		
	TOTAL DES DETTES	**159 741**	**159 741**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		**27 305**
Autres créances		**27 305**
REGION ARA	*24 000*	
VILLE DE GRENOBLE	*2 250*	
APAJ-FONPEPS	*1 055*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2023
Total des Charges à payer		**32 993**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**28 126**
FRS - FACT. NON PARVENUES	*28 126*	
Dettes fiscales et sociales		**4 867**
PERSONNEL - PROV. POUR C.P.	*1 073*	
CHARGES SOCIALES - PROV CP	*374*	
URSSAF ARTISTES AUTEURS-EX.AGESSA	*2 047*	
AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYE	*154*	
AFDAS	*1 153*	
ETAT - CHARGES A PAYER	*67*	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2023**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**76 500**
Produits constatés d'avance		72 000	
Fonds dédiés		4 500	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**76 500**

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2023**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 464	**6 464**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**6 464**